

Réseau des Hygiénistes du Centre

Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins
Pôle de Référence : Centre Hospitalier Universitaire de TOURS



Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale



Observation des pratiques en EMS «Le juste port des gants»



Version 2- Août 2022

SOMMAIRE

	Page
I. Contexte et objectifs de l'audit -----	3
II. L'audit-----	4
III. Organisation -----	4
IV. L'observation des pratiques -----	4
Objectifs -----	4
Champ de l'audit -----	4
Mise en œuvre -----	5
La grille d'observation-----	5
Annexes :	
Guide de remplissage de la grille d'observation -----	6
Codification des fonctions observées-----	7
Codification des soins observés -----	8
Grille d'observation -----	9

I. Contexte et objectifs de l'audit

Dans les recommandations de la SF2H : Précautions standard- Juin 2017, les gants de soins (ou gants médicaux à UU) sont considérés comme des Équipements de Protection Individuelle (EPI). Leur utilisation a pour objectifs :

- De « réduire la transmission via une lésion cutanée préexistante, ou en cas d'Accident d'Exposition au Sang (AES), ou aux liquides biologiques ».
- De « Créer une barrière supplémentaire entre les mains du personnel soignant et le sang, les produits biologiques, les sécrétions, les excréments et les muqueuses ».

La Stratégie Nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance incite « les professionnels de santé à appliquer et promouvoir les mesures de prévention des infections ... ».

Axe 3 - Renforcement de la Prévention des infections et de l'Antibiorésistance auprès des professionnels de santé tout au long du parcours de santé du patient

Objectif 1 : Inciter les professionnels de santé à appliquer et promouvoir les mesures de prévention des infections et l'Antibiorésistance.

Action 15 : Amplifier, améliorer et innover dans les actions de promotion des Précautions standard (notamment l'hygiène des mains) dans les trois secteurs de soins.

Action 16 : Adapter et renforcer les actions de prévention des infections et de l'Antibiorésistance en ESMS.

Axe 7 - Développer une dimension « Préservation de l'environnement » dans les actions de prévention des infections et de l'Antibiorésistance

Action 38 : Maîtriser la production de déchets liquides ou solides lors des soins, en particulier les Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI)

Selon les recommandations de la SF2H, « l'observance du port de gants doit être optimale afin d'assurer la sécurité des professionnels qui les utilisent. *A contrario*, **une utilisation de gants excessive pour les soins sur peau saine, la succession de soins sur le même patient et lors d'interruptions de soins n'est pas adaptée.** Le mésusage des gants génère des surcoûts inutiles et un faux sentiment de sécurité. Celui-ci peut se traduire par une négligence de l'hygiène des mains ... **Utilisés de façon inadaptée, ils véhiculent des micro-organismes. La transmission de pathogènes (*C.difficile*, SARM ...) a été associée à l'absence de changement de gants entre deux patients.** »

L'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale de la région Centre Val de Loire a élaboré un programme d'actions destiné aux EMS désignés « prioritaires » et nécessitant un appui individualisé.

Un des volets de ce programme concerne **l'amélioration de l'utilisation des gants de soins**, avec une observation directe des pratiques professionnelles.

Le « Juste port des gants » constitue également une priorité régionale, et un outil de formation pour les professionnels de santé.

Références

1. **Stratégie Nationale 2022-2025** de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance.
2. **Actualisation des Précautions standard**- SF2H- Juin 2017.

II. L'audit

L'audit « Le juste port des gants » est proposé aux EMS de la région Centre Val de Loire nécessitant un appui renforcé et consiste en une évaluation des pratiques par observation directe des professionnels intervenant dans la structure.

S'agissant également d'une priorité régionale, il est accessible à tous les EMS qui souhaiteraient l'utiliser et intègre un rapport automatisé.

1) Organisation

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier(e) de l'ETH de votre département.

Analyse des données

Les données de l'audit seront analysées par l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale de votre secteur et consultées par le CPias CVL. Les résultats feront l'objet d'une restitution partielle dans la structure, et un rapport d'audit sera envoyé.

2) Observation des pratiques



Objectifs

Evaluer :

- le bon usage de port des gants de soins ;
- le retrait immédiat des gants après le soin ;
- la réalisation d'une HDM après le retrait des gants.

Champ de l'audit

L'audit concerne :

- tous les professionnels de santé et autres intervenants auprès des résidents y compris les étudiants de chaque catégorie professionnelle ;
- un soin, un contact avec le résident ;
- les situations où le port de gants de soins est recommandé (Gestion du linge, des déchets d'activités de soins, ...).

Mise en œuvre

L'auditeur est un(e) infirmier(e) de l'ETH MS, IDEH ou IDE formé(e) à l'hygiène et un/des professionnel(s) référent(s) hygiène de l'EMS.

L'objectif est de recueillir un nombre d'observations correspondant, au minimum, à 50% de l'effectif présent le jour de l'audit.

Les observations seront les plus variées possibles.

Un même professionnel ou intervenant pourra, suivant les situations, être audité à plusieurs reprises.

La grille d'observation

La grille d'observation est disponible en annexe 2 de ce document ainsi qu'une grille d'aide au remplissage (annexe 1).

Annexe 1
Audit « Juste port des gants »
Guide de remplissage grille d'observation

Établissement

- Nom de l'établissement

Grille d'observation

- Numéro de l'observation: Au moment de la saisie, chacune des observations seront numérotées de 1 à 30.
- Date : date à laquelle est réalisée l'observation.
- Fonction :
Reporter le code de la fonction de la personne observée en vous référant aux codes disponibles en annexe 2 ;
Cocher la case « Étudiant » s'il s'agit d'un étudiant ;
Préciser si le professionnel a les mains lésées.
- Prérequis : Cocher Oui ou Non
 - Absence de bijoux, mains et poignets (y compris l'alliance) ;
 - Ongles courts, sans vernis, faux-ongles ou résine ;
 - Avant-bras dégagés.
- Hygiène des mains : Cocher Oui ou Non et préciser la technique utilisée.
- Acte/Soin :
Reporter le code du soin observé en vous référant aux codes disponibles en annexe 3.
- Port de gants réalisé : Cocher Oui ou Non.
- Si port de gants : Cocher l'origine et le moment.
- Conformité du retrait des gants :
Retrait immédiat : Oui ou Non ;
Si absence de retrait immédiat : Cocher si surfaces/zones touchées et le nombre ;
Élimination des gants, dès leur retrait, dans la filière des déchets : Cocher Oui ou Non ;
Hygiène des mains : Cocher Oui ou Non et préciser la technique utilisée.

Annexe 2

Audit « Juste port des gants »

Codification des fonctions observées

N°	Catégorie professionnelle	Professions associées	N°	Catégorie professionnelle	Professions associées
1	Personnel médical	Médecins/Médecin Co			
2	Personnel infirmier	Cadre de santé/IDEC IDE	7	Éducateur spécialisé	Moniteur-éducateur Éducateur jeunes enfants
3	AS- ASG- AES	Aide-soignant Assistant de Soins en Gériatrie Accompagnant Éducatif et Social	8	Personnel de rééducation	Masseur-kinésithérapeute Ergothérapeute Psychomotricien Enseignant APA
4	Agent de soins	Faisant Fonction AS	9	Animateur	Personnel d'animation
5	ASH/Agent hôtelier	Bio nettoyage Hôtellerie	10	Autre	Psychologue Agent technique
6	Lingère				

Codage des étudiants

Les élèves / étudiants/ stagiaires sont à rapprocher de leur catégorie professionnelle d'affiliation.
Dans la grille d'observation, cocher la case « Étudiant ».

Annexe 3
Audit « Juste port des gants »
Codification des soins observés

Soin/contact avec le résident	SPL SM SLB SOPCT SPCC SPS	Soin sur Peau Lésée Soin sur Muqueuses Soin/contact avec des Liquides Biologiques Soin/utilisation d'un Objet Piquant- Coupant- Tranchant Soin/résident en PCC Soin sur Peau Saine
Soin/acte sans contact direct avec le résident	RC GLD RL PR	Risque Chimique Gestion Linge et Déchets Réfection du Lit Dépose/desserte du Plateau-Repas
Autre	Autre + PDG Autre - PDG	Port de gants attendu Sans port de gants

Annexe 4
Audit « Juste port des gants »
Grille d'observation



AUDIT « Juste port des gants »
Grille d'observation

Numéro de fiche : ____ Date : ____ Unité : ____

AUDITE

Fonction (code) : ____ Étudiant : ☐ Mains lésées : ☐

PRE-REQUIS

Prérequis : Oui ☐ Non ☐ Si non, préciser : ____

Hygiène des mains : Oui ☐ Non ☐ Si oui : FHA ☐ Lavage savon doux ☐

Bon usage/mésusage du port des gants

Acte/soin (code) : ____ Port de gants réalisé : Oui ☐ Non ☐

Si port des gants réalisé

Origine : Boîte : ☐ Poche (blouse ou tunique) ou autre : ☐

Au plus près du soin : Oui ☐ Non ☐

Retrait des gants

Retrait des gants immédiat après l'acte/soin : Oui ☐ Non ☐

Si absence de retrait immédiat, nombre de surfaces/zones touchées : ____

Élimination des gants (déchets), dès le retrait : Oui ☐ Non ☐

Hygiène des mains au retrait des gants : Oui ☐ Non ☐ Si oui : FHA ☐ Lavage savon doux ☐